

**GÉRER
DIFFUSER**

LES BONNES PRATIQUES DE LA
FACTURATION

DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée	1 jour - 7 heures		
Horaires	9h30-13h /14h-17h30	Effectifs	6 personnes
Lieu	Lieu-Commun, 23/25 rue d'Armagnac 31500 Toulouse		
Tarif	245 € Possibilité de prise en charge par votre OPCA. Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant le début de la formation.		
Public	Cette formation s'adresse aux artistes auteurs des arts visuels .		
Pré-requis	- avoir une activité avérée dans le champ des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel		

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre juridique et fiscal de l'édition d'une facture
- Etablir une facture avec ou sans précompte
- Appliquer la TVA
- Appréhender le cas de la pluri-activité
- Maîtriser la facturation d'une vente d'œuvre d'art et les démarches associées qui en découlent

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences et exercices collectifs.
Remise de modèles et d'un mémo pratique sur les bonnes pratiques de la facturation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de stage sanctionne la formation.

PROGRAMME

Cadre juridique et fiscal de l'édition d'une facture :
champ d'application du droit d'auteur
activités concernés
fondamentaux du régime social des artistes auteurs
TVA
Cotisations sociales et précompte

Certification de précompte et obligations des diffuseurs
Application de la TVA et dispense de TVA
Facture, note d'auteur, note de cession de droit d'auteur, note d'honoraire : s'y retrouver.
Les différents types d'activités exercés par l'artiste et les différentes formes de rémunération et de facturation
Déclarer une activité ne relevant pas du régime social des artistes auteurs
Le cas d'une vente d'œuvre d'art : valeur juridique d'une facture et certificat d'authenticité
Signature et numérotation de l'œuvre
La rétrocession d'honoraire
Exercices collectifs : Analyses d'un corpus de factures et identification des erreurs administratives.

FORMATRICE

Cendrine Krempp, *consultante en art contemporain*

Après avoir travaillé de nombreuses années en galerie d'art contemporain à Paris et à Toulouse, Cendrine Krempp a oeuvré pour l'association PinkPong, réseau d'art contemporain de l'agglomération toulousaine, animé des formations professionnelles à destination des artistes. Consultante en biens et services culturels, elle a accompagné de nombreuses structures associatives et animé des formations à destination des acteurs culturels de la région Midi-Pyrénées. Depuis six ans, elle enseigne à l'Université Toulouse - Jean Jaurès et à Toulouse Business School, la gestion de projet, la théorie de l'exposition et le marché de l'art. Elle inaugure en septembre 2016 une galerie « nouvelle génération ». Echangeant l'espace du white cube et renouant avec le concept anglosaxon de galerie-appartement, elle organise des expositions dans des intérieurs privés afin de mettre des oeuvres d'artistes émergents ou confirmés en situation et de rendre accessible l'art contemporain. En 2017, elle s'associe avec le centre d'art Lieu-Commun et développe un programme de formations professionnelles ambitieux pour les artistes.